

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1431-1432

Artikel: Neuchâtel

Autor: RoCHAT, Sylvie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BRÈVES

Neuchâtel

C'est le 28 avril dernier, à l'initiative des groupes femmes des syndicats SSP et SIB-UNIA, que le Comité neuchâtelois OUI À L'ASSURANCE MATERNITÉ a été fondé. Une trentaine de femmes et d'hommes se sont réunis à cette occasion. Bien conscient-e-s que l'enjeu était moins de convaincre la population que d'encourager les partisan-e-s à aller voter pour contrebalancer le poids des opposant-e-s à l'assurance maternité, elles/ils ont imaginé une série d'actions spectaculaires et ludiques visant à rappeler l'imminence de la votation. Ainsi, à La Chaux-de-Fonds et au Locle, le défilé du 1^{er} mai a-t-il vu des poussettes caracolier à sa tête. Par ailleurs, des stands ont été installés dans les principales villes du canton à plusieurs reprises, tout au long des mois de mai et juin. Outre le matériel de propagande habituel (tracts, autocollants, dépliants, etc.), les permanent-e-s ont également distribué des cœurs en carton rouge, destinés à être affichés aux fenêtres et arborant des slogans aussi percutants que: «Egalité, solidarité, maternité!». A noter encore que le comité avait envisagé d'organiser un concours de dessin dans les crèches de la région. L'idée en a toutefois été refusée par tous les directrices, sous prétexte qu'il s'agit d'une question politique (rappelons que les opposant-e-s à l'assurance maternité avancent comme argument principal le fait que la maternité serait une affaire purement privée...). Quoi qu'il en soit, le résultat de la votation a montré que ces efforts n'ont malheureusement pas suffi à faire accepter l'assurance maternité que les femmes suisses attendent depuis plus de 50 ans et qu'elles risquent de devoir attendre encore longtemps.

Sylvie Rochat

Harcèlement

L'administration cantonale a récemment créé un groupe chargé de lutter contre le harcèlement sexuel à l'intérieur de l'institution. Ces trois hommes et ces trois femmes (dont

Martine Kurth, la déléguée à la politique familiale et à l'égalité) auront pour mission principale d'apporter écoute et soutien aux victimes. Parmi les premières actions du groupe, une brochure a été diffusée à toutes et tous les employé-e-s de la fonction publique, et un cours est en préparation. Affaire à suivre... (sr)

Tessin

Une deuxième femme au Conseil d'Etat

Les électeurs tessinois ont placé une deuxième femme au Conseil d'Etat en avril dernier. La surprise a été grande; en effet, la volonté de féminisation des partis n'avait pas vraiment transpiré lors de la campagne électorale. Et au Parti socialiste, Patrizia Pesenti ne partait pas favorite. Jusqu'au début de cette année, la nouvelle élue, 40 ans et mère de Nora, 8 ans, a rempli la charge de juge des mineurs du Canton du Tessin. Sa compétence professionnelle ainsi que d'excellentes prestations télévisuelles ont certainement été les facteurs principaux de sa victoire, gagnée au détriment d'un vieux routier de la politique cantonale.

Comme c'est souvent le cas, les coups de tonnerre politiques suscitent perplexité, déception et espoir. Laissons à cette femme, qui n'est pas très connue du monde politique local mais qui a fait ses preuves dans sa charge de magistrate, le temps de nous montrer de quoi elle est capable!

Claire Fischer

«Les femmes pleurent»

Au Grand Conseil, «les femmes pleurent», comme le titrait le quotidien *La Regione* du 19 avril. Le pourcentage de députées, déjà fort bas lors de la précédente législature (14%), a encore subi une érosion (-4%). Deux députées actives, notamment dans le domaine des questions féminines (mais sans se limiter à cette problématique), n'ont pas été réélues et c'est vraiment très regrettable. Lorenza Hofmann (PS) et Maddalena Ermotti-Lepori (PDC) – à moins d'un retrait dans leur parti – devront se contenter de suivre de loin la politique cantonale (ce ne sera pas tout à fait le cas de la première qui, entre-temps, est devenue collaboratrice personnelle de la nouvelle

conseillère d'Etat). La présidente de la Commission fédérale, Chiara Simoneschi Cortesi, se déclare «vraiment démoralisée» et relève qu'au Tessin, «malgré les efforts et les initiatives, le discours d'ouverture ne passe pas». Lorenza Hofmann remarque que l'heure est venue de «cultiver une classe politique au féminin». Elle ajoute que l'on ne «s'improvise pas conseillère d'Etat ou parlementaire et qu'il faut créer l'espace pour permettre la maturation politique des femmes».

On peut souhaiter que les partis s'activeront à trouver des solutions pour que cela change et que la prochaine échéance électorale, les élections fédérales de cet automne, sera plus favorable aux femmes. En attendant, bonne chance à celles qui ont été élues. (cf)

Autre fait divers tessinois

Il y a quelques années, l'éditeur du quotidien *La Regione* avait choisi une jeune femme, Monica Piffaretti, comme directrice. Pour des raisons familiales (seconde grossesse), elle jette l'éponge. Si je le regrette, mais admetts la légitimité de ce choix certainement douloureux, je note avec étonnement qu'elle va passer le relais à son mari qui n'est – faut-il le souligner – pas journaliste. A priori, on aurait pu imaginer d'autres solutions que ce choix provincialement dynastique: Monsieur à la maison avec les enfants ou, plus généralement, un concours ouvert à toutes et à tous les candidats à la succession. Mais voilà, les traditions ont la vie dure! Dommage! (cf)

Toutes les peaux ne sont pas égales sous le soleil

Chaque année en Suisse, mille personnes sont atteintes de mélanome, la forme la plus pernicieuse de cancer de la peau. Alors que, pendant des années, la publicité s'est efforcée de faire croire que pour être belle il fallait être bronzée, aujourd'hui chacune doit savoir que le rayonnement solaire, et donc l'exposition et les séances de bronzage, jouent un rôle reconnu dans le développement des mélanomes. Et comme en cette matière non plus, nous ne sommes pas toutes égales ni tous égaux, la sixième campagne *Soleil Sauve qui peau*, de la Ligue suisse contre le cancer, met l'accent cette année sur les différents types de peau et sur l'autoexamen de la peau, qui permet de détecter toute modification suspecte le plus rapidement possible.

Un bus passera dans six villes romandes et ses animatrices et animateurs vous proposeront de déterminer votre type de peau et vous donneront des conseils pour vous protéger du soleil. Il y aura également des dermatologues pour celles et ceux qui souhaiteraient faire examiner leur peau.

Vous obtiendrez des renseignements sur le passage du bus et sur ces activités dans votre ville en tapant: <http://www.swisscancer.ch>. Par ailleurs, «Allô cancer» vous répond gratuitement du lundi au vendredi de 15 à 19 heures et le mercredi dès 10 heures, si vous composez le 0800 55 42 48.

(tm) 19